



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON**

Avis Public

CALENDRIER RÉGISSANT LES

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2018

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Simon que le Conseil municipal, lors de la séance régulière tenue le 14 novembre 2017, a adopté une résolution établissant le calendrier régissant les séances ordinaires du conseil de l'année 2018, selon l'article 148 du *Code Municipal du Québec*.

La tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2018**, qui se tiendront les mardis et qui débiteront à **20h00** :

| | | | | | | |
|--------------------|------------------|-------------------|-------------------|---------------------------|---------------|------------------|
| 9 janvier | 6 février | 6 mars | 3 avril | 1^{er} mai | 5 juin | 3 juillet |
| 4 septembre | 2 octobre | 6 novembre | 4 décembre | | | |

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette présente décision au bureau municipal sis au 49, rue du Couvent à Saint-Simon, du lundi au jeudi aux heures régulières d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Saint-Simon, ce 16 novembre 2017

Johanne Godin

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 16 novembre 2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16 novembre 2017.

Johanne Godin

Directrice générale et secrétaire-trésorière